

Accueillir la parole de l'enfant et accompagner l'enfant qui fait des révélations

Recevoir la parole de l'enfant confié et/ou maltraité, c'est accepter d'entrer dans une certaine désorganisation qui va nous faire évoluer dans une certaine dualité vrai/pas vrai, doute ou omnipotence.

Comment passer de l'impression, de la suspicion à la révélation ? Comment passer de l'éprouvé à la représentation que cela existe ?

C'est aussi lui proposer une écoute et présence fiable, rassurante, aussi longtemps que nécessaire.

Si l'accompagnement est de bonne qualité et respectueux du temps nécessaire à l'enfant pour se confier, il va pouvoir parler à quelqu'un qui l'écoute, comprend, réfléchit, ressent de l'empathie, propose des paroles et voit des relais possibles, ce qui peut être nouveau pour lui.

L'assistant(e) familial(e), le travailleur social, de par sa fonction, doit incarner auprès de l'enfant une figure de sécurité, fiable, permanente et est, de fait, un acteur « de première ligne » pour recevoir les faits de son passé et ses blessures intimes.

Mais pour dire, l'enfant doit se sentir en confiance et autorisé à dire.

Cela suppose que le professionnel puisse dépasser ses appréhensions, d'accepter, d'entendre ce que parfois, nous n'avons pas envie d'entendre.

Cela suppose également de repérer les signaux de souffrance chez l'enfant qui alertent et/ou attestent que l'enfant est ou a été en danger.

Nous pouvons imaginer que plutôt qu'être traumatique, cette rencontre de mise en mots/maux sera humanisante. Et c'est le souvenir de la qualité de la relation, dans le respect et la compréhension, qui permettra à l'enfant d'accéder à une place de Sujet et non d'objet et de se dégager d'un poids du secret ou passé chargé.

Objectifs de la formation

- Mieux repérer les signes de souffrance et les modes d'expression de l'enfant
- Acquérir davantage de sécurité dans la communication avec l'enfant en souffrance. Savoir observer, écouter, recueillir la parole. Le soutenir dans les moments difficiles
- Acquérir des outils d'observation et de transmission pour mieux communiquer avec le Service
- Repérer les résonances individuelles et les attitudes professionnelles générées par ces situations
- Identifier sa place, son rôle auprès de l'enfant accueilli, de ses parents ; l'importance du travail d'équipe avec les travailleurs sociaux.

Contenu pédagogique

La confrontation à des situations de mauvais traitements, d'abus sexuels

- les résonances émotionnelles,
- les difficultés rencontrées,
- le partage d'expérience et premières élaborations.

Rappel et repères théoriques essentiels sur les problématiques de la maltraitance et des abussexuels

- définitions,
- les différentes formes,

- la personnalité des parents maltraitants.

Mieux repérer les signaux de souffrance chez l'enfant victime de mauvais traitements physiques, psychologiques, abus sexuels

Recueillir la parole de l'enfant

- les conditions de dévoilement des faits,
- comment faciliter la parole de l'enfant ?

Développer sa capacité à être au plus près de son expression, dans une position et une écoute bienveillante, contenante et rassurante sans l'influencer dans ses propos

Prendre conscience des attitudes qui favorisent la parole

- percevoir les aspects non verbaux de l'enfant,
- les contre-attitudes ou les effets émotionnels que peut vivre la personne qui reçoit la parole de l'enfant.

La transcription

- Fixer la parole de l'enfant aussi fidèlement que possible,
- Les questions qu'elle suscite et la transmission au service

L'accompagnement de l'enfant.

Les responsabilités de chacun à la place qui est la sienne, dans le cadre institutionnel, en référence de la loi.

L'accompagnement de l'enfant victime d'abus sexuels : trois temps forts :

- révélation,
- protection,
- droit au secret.

L'accompagnement de l'enfant face à la Brigade des mineurs, au médical, au judiciaire.

Démarche pédagogique

Apports théoriques étayés par des exemples de situations concrètes.

Analyse en commun à partir d'exercices pratiques d'observation et de transmission

Partage d'expériences et analyse de situations concrètes proposées par les stagiaires ou le formateur,

Réveils pédagogiques (quizz et travail en groupe) sur les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation

Analyse de textes et vidéo.

Références bibliographiques

Accueillir la parole de l'enfant et accompagner l'enfant qui fait des révélations

Public concerné

Travailleurs sociaux, assistants familiaux, professionnels de l'enfance. Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter si des aménagements sont nécessaires.

Le nombre minimum de stagiaires doit être de 8 et le nombre maximum est porté à 15 stagiaires.

Prérequis

Etre professionnel exerçant auprès d'enfants.

Délai de réactivité

Pour toute demande d'action de formation, l'ETSUP s'engage à faire parvenir un devis personnalisé dans les 15 jours et à proposer un calendrier dans un délai d'un mois à compter de la demande initiale.

Durée

4 journées, d'une durée de 6 heures chacune, soit 24 heures de formation.

Evaluation

Afin de mesurer les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation, il sera proposé des réveils pédagogiques (quizz) sur les journées.

Un questionnaire de satisfaction et d'évaluation d'atteinte des objectifs du module de formation sera rempli par chaque participant en fin de formation.

Bilan

Lors de la dernière journée, un bilan « à chaud » est effectué conjointement avec l'intervenant, les stagiaires, un responsable institutionnel. Un questionnaire d'évaluation du module de formation sera rempli par chaque participant.

Un certificat de réalisation de formation sera transmis aux participants.

Formateur Etsup

La formation sera assurée par un-e intervenant-e, formateur-riche à l'Etsup.

Contact

Beatriz NUNES DOS SANTOS, Assistante de projet

Tél 01 84 17 11 14

fc@etsup.com

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

33 avenue du Maine, 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451